

## **AVIS PUBLIC**

Aux personnes intéressées par les règlements d'urbanisme de la Municipalité

### **PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 641-2026**

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :**

Lors d'une séance ordinaire tenue le 16 mars 2026, le conseil a adopté le projet de Règlement numéro 641-2026 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments.

#### **Description de la zone visée**

Cette modification touche des immeubles situés dans toutes les zones de la Municipalité.

#### **Approbation référendaire**

Ce projet ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire.

#### **Objet du règlement**

Ce Règlement a pour objet :

- D'encadrer l'entretien et l'état des bâtiments patrimoniaux afin de prévenir leur dégradation;
- D'encadrer la façon de maintenir les bâtiments vacants;
- D'imposer des normes concernant la propreté des bâtiments sur l'ensemble du territoire.

Un document explicatif et le projet de règlement sont rendus disponibles sur le site Internet de la Municipalité au <https://saintpaul.quebec/> et à la mairie située au 10, chemin Delangis, du lundi au vendredi aux heures d'ouverture.

#### **Assemblée publique**

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 20 avril 2026 à 19 h à la mairie de Saint-Paul situé au 10, chemin Delangis à Saint-Paul. Lors de cette assemblée publique de consultation, il sera expliqué le projet de règlement et les conséquences de son adoption et seront entendus les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce DIX-NEUVIÈME jour du mois de MARS  
deux mille vingt-six.**



Directrice générale adjointe et première-trésorière adjointe  
M<sup>me</sup> Anne-Marie Brochu-Girard